

4.2 - Le sentier par lui-même

1. Longueur

Le circuit doit être d'environ 3 km ce qui correspond à une durée de marche, lecture des panneaux comprise, n'excédant pas 45 minutes à une heure. Sur un tel parcours le nombre de stations peut varier de 8 à 12. Il est intéressant d'offrir sur un même site des parcours les longueurs différentes, avec des retours à mi-parcours ou des sentiers de liaison.

2. Tracé

Si le site présente un but de promenade très fort, un pôle d'attraction, le sentier peut être linéaire. Sinon, un sentier en boucle est préférable.

Si le site comporte des zones fragiles, il est judicieux de ne favoriser l'accès à ces endroits que par des sentiers secondaires, en cul-de-sac. Il faut créer un cheminement visible, selon un tracé pratique et en marquant l'emprise du sentier par un balisage, des plantations; ceci induira un flux sans contraintes et une sécurisation: les gens resteront sur ce sentier.

3. Circulation

L'itinéraire sur un sentier d'interprétation a nécessairement un sens qu'il convient de respecter pour une meilleure utilisation : choix de la longueur et de la largeur du sentier.

Une bonne circulation permet au visiteur de percevoir le site visité avec toute sa dimension naturelle. Ainsi, lorsque cela est possible, l'entrée du sentier est beaucoup plus mise en valeur que les itinéraires de sortie.

4. Aménagement sur le sentier

Selon le site, on peut être amené à réaliser divers équipements.

5. Aménagements complémentaires

- dessertes, accès et parkings
- aires de repos, de pique-nique
- poubelles - prévoir enlèvement régulièrement -

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'AFB